



MAIRIE des CERQUEUX

2 et 4, rue du Vieux-Logis
49360

Téléphone 02 41 55 90 12

Télécopie 02 41 55 97 30

Conseil municipal

Séance du 12 novembre

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Point Frédéric, Le Breton Michel, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : Mme Béatrice Balada donne pouvoir à M. Michel Le Breton, Mme Valérie Cillon donne pouvoir à Mme Céline Thomas.

Finances

Le budget de l'année 2020 est présenté aux conseillers sous forme de diaporama.

Affaires sociales

Concours photos – Un concours de photo, sur le thème « Noël en cuisine » est organisé pour tous les enfants âgés de 3 à 11 ans qui habitent ou sont scolarisés aux Cerqueux.

Projet éducatif – Pour l'année à venir, la commission va s'attacher à revoir le projet éducatif qui définit les valeurs éducatives à long terme et concerne l'ensemble des activités qui sont proposées.

Repas des aînés – Suite à l'annulation du repas, il a été décidé de faire un colis qui sera distribué aux foyers de plus de 70 ans. 103 colis seront distribués. Ils seront fournis par la supérette et les ballotins de chocolats seront fournis par l'école dans le cadre d'une vente organisée pour les fêtes de fin d'année.

Protocole sanitaire – Suite au nouveau confinement, un nouveau protocole a été établi en concertation avec la directrice de l'école et la directrice de la maison de l'enfance.

Cantine – Suite à la demande du personnel d'avoir une personne supplémentaire au moment du service, des renseignements ont été pris auprès d'autres communes où le nombre d'enfants à gérer par personne est beaucoup plus élevé. Le conseil municipal décide de ne pas embaucher une personne supplémentaire.

Bulletin – La maquette est distribuée aux membres de la commission « communication » pour lecture. Les corrections à faire devront être transmises au secrétariat de mairie pour le 18/11/2020.

Jeunesse – La commune de La Plaine a convié le responsable de la commission à une réunion destinée à mener une réflexion sur une « solution passerelle » pour les 11-14 ans. Le projet est d'avoir un centre socio-culturel. Compte tenu de la crise sanitaire, le responsable de la commission n'a pas souhaité participer à cette réunion.

Développement et Cadre de Vie

Droit de préemption urbain - Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour les immeubles situés 9, rue des jonquilles et 27, allée des acacias.

Cimetière

Columbarium – Les propositions sont transmises aux membres du conseil municipal qui doivent en prendre connaissance. Un travail en commission est prévu avant la prise de décision.

Aménagement devant la mairie – Deux projets sont proposés par Pascal Longuet. Ils seront étudiés en commission.

On note une baisse de l'intensité lumineuse depuis le changement de lanternes (on est passé de 300 w par mât à 80 w). Les nouvelles lanternes sont beaucoup moins énergivores et éclairent plus vers le sol, il y a donc moins de pollution lumineuse. Si nécessaire, il pourra être envisagé de poser une lanterne avec détecteur en façade de mairie.

Aménagement sécuritaire – Les travaux sont terminés y compris les marquages des stationnements.

Marquage pour les poubelles – Le rendez-vous avec l'Agglomération et l'entreprise chargée de la collecte est fixé au 12/01/2021 à 9h30.

Sécurité – Les barrières à poser au lotissement du Champ Blanc ont été livrées, elles seront posées prochainement.

Les habitants de La Foucherie se plaignent de la vitesse excessive des voitures. Le radar pédagogique a été installé afin de vérifier les vitesses.

Chemin du Cureau – Voir problème d'eau qui stagne devant la maison de M. Fortin.

Salle St Jacques – Une bande de protection sera installée pour la protection des murs. Devis de la COMEC : 1 358.80 € HT.

Frédéric Point signale que les branchements du vidéoprojecteur sont mal placés.

Mairie, Salle du Conseil – Le devis de l'entreprise Paillat est retenu pour un montant de 2700.51 €. Un débat est engagé autour de la peinture du plafond. Certains n'étant pas d'accord pour peindre les poutres, un point sera fait après les modifications électriques.

Électricité – Mise aux normes pour la supérette, la salle du conseil et la salle de sport. Montant des travaux : 7 479.10 € HT.

Église – L'entreprise de maçonnerie va être relancée.

Agglomération du Choletais

Louis-Marie Guetté invite les membres du conseil municipal à lui faire part de leurs demandes afin qu'il puisse les remonter à l'ADC.

Claude Rouillard a participé à une réunion de la commission environnement. Un diaporama de présentation de la commune est en préparation avec le secrétariat de mairie. Concernant les travaux réalisés à la station d'épuration, le montant des travaux est de 198 200 € TTC. Pour ces travaux, l'ADC a bénéficié de 48 397.40 € de subventions.

Rédiger un article dans le bulletin municipal pour rappeler que les lingettes ne doivent pas être jetées dans les toilettes.

Questions diverses

Projet éolien – Le maire a rencontré le responsable de la société David Energie. Le projet qui date de 2004 a été stoppé en 2016 suite à l'action d'un collectif anti-éolien. Le projet est de 8 éoliennes (5 sur Yzernay, 2 sur Somloire et 1 sur Les Cerqueux).

Dans un premier jugement, le Tribunal administratif a rejeté la demande du collectif anti-éolien qui demandait l'arrêt du projet mais avait supprimé une machine qui était mal positionnée. Cette machine ayant été repositionnée, le responsable de David Energie espère que le projet sera validé avec 8 machines et que les travaux pourront commencer.

Précision – La durée de vie d'une éolienne est de 20 à 25 ans. Quand une éolienne est en fin de vie, tout est enlevé et une nouvelle est installée.

Personnel – Le maire informe qu'Amélie Simonneau, reprendra ses fonctions de directrice de la maison de l'enfance le 1^{er} avril 2021.

Le conseil municipal décide de passer la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe de 30 heures par semaine à 32 heures par semaine.

Le conseil municipal valide également le règlement proposé pour la mise en place du Compte Epargne Temps.

Travaux à venir – Afin d'être plus efficace, il est envisagé de faire des groupes de travail pour le futur lotissement et pour la salle des sports. Les élus sont invités à réfléchir à leur intérêt pour ces dossiers. La rédaction du cahier des charges pour le futur lotissement va pouvoir commencer.

Visite du Sous-Préfet – La visite aura lieu le mardi 17 novembre 2020. Contrairement à ce qui était prévu, il ne visitera pas les établissements Pasquier mais uniquement les différents services communaux : mairie, cantine, bibliothèque, atelier communal, maison de l'enfance. A 17h00, un échange est prévu avec les membres du conseil municipal qui souhaiteront participer.

Transports scolaires – Concernant la ligne 17 (vers Cholet), Jean-Philippe Vivion rappelle que les élèves des Cerqueux sont les premiers à partir et les derniers à rentrer. La question a déjà été posée et les responsables réfléchissent à une solution.

Minute de silence - A la fin du conseil, une minute de silence a été observée en hommage à Samuel Paty et aux victimes de l'attentat de Nice.

Prochaines réunions

Conseil municipal

Jeudi 10 décembre 2020

Maire/adjoints

Affaires sociales

Développement du Cadre de vie

Finances

Jeudi 3 décembre 2020